53e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 36 17 SEPTEMBRE 1936

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Docteur en Théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Bulletin d'Ecriture Sainte

(Suite)

IV. — Comptes rendus bibliographiques

1° Manuels

1. — **Manuel d'études bibliques,** par MM. Lusseau et Collomb. Tome 1er : *Introduction générale*. Un vol. in-8 de 580 p., 30 fr. Paris, Téqui, 1936. — Par cette introduction générale, MM. Lusseau et Collomb parviennent au terme de leur grand *Manuel d'études bibliques*. C'est une œuvre considérable, très méritoire, accomplie en un petit nombre d'années ; nous ne doutons pas qu'ils la remettent sans cesse sur le métier pour la tenir à jour et la perfectionner. Ils savent mieux que personne qu'un premier jet est toujours imparfait et que dans le champ des études bibliques les progrès sont constants.

Ce tome 1er contient une longue étude sur l'Inspiration (p. 2-263) : c'est un véritable traité ; ensuite les études ordinaires sur le Canon de l'Ancien et du Nouveau Testament, sur les textes originaux de la Bible, les principales versions et l'Herméneutique : renseignements précis, de bon aloi, puisés aux meilleures sources.

L'étude sur l'Inspiration occupe, à bon droit, une place de choix. M. Lusseau avait fait de *l'Inspiration des Saintes Ecritures* le sujet de sa thèse pour l'obtention du grade de Docteur en Ecriture Sainte ; il avait, pour défendre ses idées, rompu des lances avec le P. Couroyer et le P. Synave (cf. *Biblica* 1932, p. 28-48) ; on ne doit donc pas être surpris de l'ampleur qu'il a donnée dans son *Manuel* à cette question, de toute première importance d'ailleurs.

Rappelons que deux théories sont en présence pour résoudre ce problème qui est assurément l'un des plus difficiles de la théologie : celle de Franzelin, qui part de la notion d'auteur, et celle du P. Lagrange qui, fort de sa connaissance de S. Thomas, analyse la notion même d'inspiration et la conçoit de manière à aboutir rigoureusement à cette conséquence : Dieu est l'auteur de l'Ecriture. M. Lusseau a résumé la première position dans la formule : *Deus eatenus inspirator quatenus auctor,* et la seconde dans la formule inverse : *Deus eatenus auctor quatenus inspirator.* Les deux positions sont libres et ont leurs partisans. M. Lusseau a opté pour la première, celle de Franzelin, à laquelle sont nettement favorables, dit-il, les tendances romaines, sans pour cela entendre infliger le moindre blâme aux partisans de la seconde position qui, de nos jours, constituent de beaucoup la majorité parmi les théologiens, et surtout parmi les exégètes.

Il expose sa théorie de l'inspiration en neuf thèses (thèses II à X). Malheureusement pour un Manuel destiné à des élèves, son exposé et ses preuves sont parfois alourdis par des controverses, des réponses à des objections, où les auteurs mis sur la sellette sont des personnages justement réputés. Du point de vue simplement pédagogique, c'est regrettable. Les controverses doctrinales, qui sont à leur place dans les Revues, doivent disparaître des Manuels, sinon elles ne peuvent qu'embrouiller les élèves en des matières où ils ont déjà assez de mal à saisir la vérité. Sous le bénéfice de cette observation, qui vise moins l'œuvre en elle même que ceux pour qui elle a été écrite, nous convenons volontiers que les propositions avancées par M. Lusseau sont nettes, généralement bien expliquées et bien prouvées ; toutefois, ses solutions gagneraient à être quelquefois plus nuancées ou ses jugements moins tranchants.

Nous souhaitons que ce travail, débarrassé de toute discussion irritante, soit repris et publié à part ; qu'il soit pourvu de développements historiques susceptibles de compléter et d'éclairer l'exposé doctrinal ; qu'il soit également acccompagné d'un plus grand nombre d'exemples et d'applications concrètes, surtout dans le chap. IV relatif à l'inerrance.

2. — **Manuel d'Ecriture Sainte,** par le P. J. Renié. Tome V : *Les Actes des Apôtres, les Epîtres catholiques, l'Apocalypse*. In-8 couronne de 420 p avec cartes et gravures, 20 f. Lyon et Paris, Vitte, 1936. — Avec ce t. V, le P. Renié achève son manuel, et ce dernier volume est tout à fait digne des précédents par la richesse et la sûreté de l'information, la clarté de l'exposition, la prudence des conclusions.

Les Actes des Apôtres, si importants pour la reconstitution de l'histoire de la primitive Eglise et la bonne intelligence des épîtres pauliniennes, occupent la moitié du volume (p. 6-217). Certains passages de ce travail ont déjà paru dans la *Revue Apologétique* (juillet 1935, p. 24-37) et la *Nouvelle Revue Théologique* (mars 1935, p. 268-277) et ont permis aux lecteurs de ces périodiques de se faire une idée de l'ensemble. Tous les problèmes de critique littéraire ou historique que soulèvent les Actes, y compris la question du texte occidental, ont été abordés franchement. Dans l'analyse même des Actes, plusieurs questions ont retenu l'attention de l'auteur : la glossolalie (p. 75-79), la conversion de S. Paul (p. 107-121), le concile de Jérusalem et le texte primitif du décret (p. 145-159).

Les chapitres consacrés aux Epîtres catholiques seront d'autant plus précieux que ces épîtres sont ordinairement négligées dans l'enseignement des Séminaires : il y a les Evangiles, S. Paul et... un temps, hélas ! trop parcimonieusement mesuré ! L'introduction est, pour chaque épître, suivie d'une analyse et de l'exposé de son contenu théologique. L'Extrême-Onction dans l'épître de S. Jacques (p. 238-240), la descente du Christ aux enfers dans la *Ia Petri* (p. 261-263), sont solidement traitées. Signalons aussi les pages consacrées à la venue de S. Pierre à Rome, où il est tenu compte des découvertes archéologiques à la catacombe de St-Sébastien.

Dans son étude sur l'Apocalypse, le P. Renié s'est inspiré, sans aucune servilité, de l'œuvre magistrale du P. Allo.

3. — Chan. Verdunoy. **Bible latine-française**, t. III ; gr. in-8 de 584 p. Dijon, Publications « *Lumière* ». — M Verdunoy publie cette Bible avec le concours du groupe de professeurs anonymes qui ont collaboré à son *Manuel biblique*.

Le t. II a été retardé par diverses circonstances accidentelles, et c'est du t. III dont nous avons à parler aujourd'hui. Il contient tout le texte latin du N. T. d'après la Vulgate, avec une traduction nouvelle d'après les textes originaux, et ne coûte broché que... 21 francs ! La traduction vise plus à l'exactitude littérale qu'à l'élégance, et reconnaissons franchement que la tâche était difficile, spécialement pour les Epîtres de S. Paul. Heureusement que M. Verdunoy se souviendra toujours d'avoir été professeur de rhétorique : il sait demeurer fidèle, dans la traduction d'un texte, tout à la fois à l'exactitude et à la correction.

Les introductions aux livres du N. T. sont nécessairement un peu sommaires ; quant aux notes, réduites au minimum, elles sont naturellement plus nombreuses pour S. Paul que pour les Evangiles.

La *Bible latine-française*, qui ne saurait remplacer la Bible commentée dont tout prêtre a besoin [1], a sur la Bible de Crampon, dont se servent les étudiants ecclésiastiques et beaucoup de laïques cultivés, le précieux avantage d'offrir le texte de la Vulgate en regard de la traduction du texte grec.

2° Ancien Testament

1. — **Démonstration de la parenté des langues indo-européennes et sémitiques**, par Michel Honnorat ; in-4° de 308 p., 65 f. Paris, Geuthner, 1933. — On a recherché jusqu'ici dans l'étude des langues les indices révélant leur formation et leurs divers points de contact, et on s'est efforcé de les grouper en familles ; on a fait, paraît-il, fausse route. Il fut un temps où l'on considéra l'hébreu comme la langue primitive de l'humanité et, au milieu du XIXe siècle, le célèbre hébraïsant Latouche s'était efforcé de faire triompher cette conception et de lui recruter des partisans. M. M. Honnorat poursuit le même but ; il a la hantise de la langue primitive unique, et il ne veut voir dans les 3 à 4.000 langues qui se parlent dans l'univers que des langues sœurs, dérivant toutes d'une mère commune, la langue primitive universelle, « langue d'une richesse inouïe, prodigieuse, fantastique, d'une magnificence et d'une splendeur absolument inimaginables et qui font rêver » (p. 18) ceux du moins qui la connaissent à fond. Félicitons M. Honnorat d'être de ceux-là, même au prix de « terribles insomnies » (p. 21), et de savoir que cette langue primitive ne contient pas moins de *huit à neuf cent mille mots!* (p. 5). L'auteur a pu, néanmoins, se l'assimiler parfaitement et il peut nous fournir pour tout mot hébreu, par exemple, les équivalents arabe, éthiopien, français (argot compris), breton, sanscrit, gaëlique, grec, scandinave, etc., etc. Il peut caser à son rayon « dans le Celte .. le misérable petit dialecte latin, vulgaire et chétif bout de parler celtique, dont la réputation et l'importance ont été surfaites ridiculement ; patois celte comme le sabin et l'osque ombrien ou le gallois breton » (p. 10). Comme exemple d'entrée en jeu, voici, d'après la note 2 de la page 5, l'étymologie de *Nemrod :* Nimarud désigne le rebelle, du radical Marad, Marra, devenir marri, amer, mordant, en avoir marre, marronner, la trouver mauvaise, se marrer avec tristesse et indignation, se révolter, devenir maraud, marron, mareux, maroufle. Et il y a 99 pages de remarques de ce genre. — Le même travail a été fait pour démontrer la parenté de la langue chinoise avec les langues japhétiques, sémitiques et chamitiques. Il ne nous a pas été envoyé ; hâtons-nous de dire que nos lecteurs n'y ont rien perdu et que nous, nous y avons gagné du temps. Nous osons espérer que M. Geuthner est largement indemnisé des frais que peuvent lui occasionner de pareilles publications ; mais a-t-il songé au préjudice qu'elles peuvent causer à sa librairie où l'on était habitué jusqu'à ce jour à ne rencontrer que des ouvrages sérieux ?

2. — P. Thomas a Villanova, O. M. C. **Jesus in ore prophetarum.** *Tractatus de Vaticiniis messianicis juxta S. Bonaventuræ doctrinam.* In-8 de 230 p., 8 lires. Turin, Marietti. — Le P. Thomas de Villeneuve a écrit un petit traité sur les Prophéties messianiques. Il l'a divisé tout naturellement en deux parties : *Vaticinia de Messia prolata :* Protévangile, origines du Messie, temps et lieu de sa naissance, sa conception virginale, son enfance ; son triple rôle de roi, de docteur et de prêtre ; sa passion et sa mort, sa glorification, sa divinité, son règne ; — *Adimpletio vaticiniorum in Christo Jesu,* et cet accomplissement est démontré, point par point, surtout à l'aide du N. T., dans l'ordre même où les prophéties ont été citées dans la 1re partie.

Dans son commentaire l'auteur s'inspire généralement de la doctrine de S. Bonaventure, auquel il fait souvent de larges emprunts ; il cite aussi les Pères de l'Eglise, S. Robert Bellarmin, Cornelius a Lapide et des commentateurs plus récents : Knabenbauer, Pesch, Schulte, Heinisch.

Néanmoins il n'est pas toujours au point et il parle de la IVe églogue de Virgile (p. 129) comme si le sens messianique en était assuré (cf. *Ami* 1936, p. 433 et s.), et, en simplifiant parfois singulièrement les questions, il escamote les difficultés

[1] On sait qu'il s'en publie une présentement chez Letouzey, sous la direction de M. le Chan. Pirot.

avec une rare maîtrise. Qu'il nous suffise de citer son explication de la prophétie des semaines dans Daniel (p. 31-40), ou celle de Jérémie, xxxi, 22 : *Femina circumdabit virum* (p. 59 et 60). Si encore les textes de S. Cyprien et de S. Augustin invoqués, dans le cas de Jérémie, étaient authentiques !

Les prophéties messianiques ont une valeur doctrinale trop importante et une portée apologétique trop considérable pour qu'il ne soit pas à désirer qu'elles soient étudiées avec un esprit critique très averti, qui sache éviter tout excès dans les deux sens.

3. — **Das Buch Jeremias übersetzt und erklært**, von D. Dr Friedrich Nötscher, professor der Theologie an der Universitæt Wien ; in-8 de xiii-379 p. ; prix : R. M. 12.30. Bonn, Peter Hanstein, 1934. — L'exégèse catholique a déjà étudié scientifiquement le livre de Jérémie; citons seulement, pour la France, l'étude du P. Condamin, dont la 3e édition corrigée vient de paraître (Gabalda).

Quand M. Nötscher a écrit ce nouveau commentaire pour la Bible de Bonn, il était professeur de théologie à la Faculté catholique de Vienne ; il a été nommé, depuis, professeur d'exégèse de l'A. T. à l'Université de Bonn.

Il s'est tout d'abord attaché à éclairer l'œuvre de l'infortuné prophète en la replaçant dans son milieu historique et archéologique, sans sortir pourtant des limites que lui imposait le plan de cette collection, dont nous avons déjà parlé (*Ami* 1934, p. 801-803).

Dans une introduction solidement documentée (p. 1-28), il a étudié la vie de Jérémie, la composition de son livre, se réservant de compléter, au besoin de justifier, dans l'explication du texte, ce qu'il ne pouvait dire ici que d'une façon sommaire.

Nul n'ignore les nombreuses et graves difficultés que soulève le livre de Jérémie, notamment en ce qui a trait aux rapports du texte grec avec le texte massorétique. Le texte grec est plus court d'environ 2.700 mots ; si l'on regarde à la quantité, c'est considérable ; si l'on envisage les cas en détail, en tenant compte de la qualité des omissions, l'impression de diversité s'atténue dans une large mesure. Peut-être y aurait-il eu à la base des Septante une recension de l'hébreu différente de celle du texte massorétique ? En général, il vaut mieux prendre le texte hébreu pour base d'explication ; ce qui n'implique pas une mésestime pour le texte grec, dont certaines leçons sont à préférer.

Les commentateurs sont assez divisés pour fixer le nombre et l'étendue des interpolations dans le livre de Jérémie. Le morceau le plus facile à éliminer est assurément le chap. lii qui reproduit presque mot pour mot II Reg., xxiv, 18-xxv, 21, 27-30. Les oracles contre Babel sont, en partie, une mosaïque de citations bibliques où le P. Condamin avait reconnu un fond jérémien ; M. Nötscher y reconnaîtrait plutôt l'œuvre d'un disciple du prophète qui aurait brodé autour d'un noyau jérémien. Avec le P. Condamin et contre la majorité des critiques, il maintient l'authenticité de la péricope sur le sabbat (xvii, 19-27), tout en admettant la possibilité de certaines additions rédactionnelles ; enfin, il attribue à Jérémie la polémique contre les idoles (x, 1-16), tout en reconnaissant qu'elle n'appartenait pas au contexte primitif du livre.

Le problème de la composition du livre de Jérémie est d'une complexité extrême : pour Cornill, c'est le livre le plus désordonné de l'A. T. ; pour Duhm et Schmidt, ce serait un recueil d'une soixantaine de courts poèmes, disséminés sans ordre au milieu de développements où Jérémie ne serait pour rien. Avec M. Podechard, M. Nötscher est moins sévère. Sans doute, dans l'état actuel du livre, il est impossible de discerner un plan bien déterminé, mais cela tient à ce que le livre s'est formé par accroissements successifs au cours de la vie du prophète, et qu'il est le fruit d'un long travail rédactionnel auquel plusieurs ont participé : d'où l'abondance des doublets, la séparation des chap. vii et xxvi relatifs pourtant à un même événement, la prophétie contre le Temple et l'insertion des chap. xxx et xxxi entre des morceaux de caractère très différent.

Parmi ces « plusieurs » qui contribuèrent à la rédaction du livre de Jérémie, figure évidemment Baruch ; le point délicat est de déterminer exactement sa part. Selon M. Nötscher, il faudrait, semble-t-il, lui laisser l'entière responsabilité des chap. xxxvii-xliv qui concernent la vie de son maître. Les oracles contre les nations qui occupent une place différente dans le texte hébreu et dans le texte grec contiendraient un fond jérémien, mais auraient été ajoutés par les rédacteurs.

Nous ne saurions trop féliciter M. Nötscher de ne pas vouloir, au nom d'une métrique et d'une strophique toujours incertaines, introduire des mutilations et des transpositions dans le texte sacré ; son commentaire, judicieux et bien informé, n'en inspirera que plus de confiance au lecteur [1].

4. — Dom Pierre de Puniet, Bénédictin d'Oosterhout : **Le Psautier liturgique à la lumière de la tradition chrétienne.** Tome Ier : *Psaumes de David*, 860 p. ; tome ii : *Psaumes des Lévites et Psaumes anonymes*, 900 p. ; les deux vol., 90 f. Paris, Desclée, de Brouwer et Cie. — Ce *Psautier* est appelé à rendre les plus grands services à tous ceux (prêtres, religieux et religieuses) qui sont astreints à la récitation de l'Office divin. Tout en les initiant au sens littéral et historique des psaumes, il leur en fera saisir le sens spirituel ou mystique à la lumière de la tradition chrétienne.

Louons tout d'abord l'auteur d'avoir consacré à l'étude scientifique des psaumes la place qui lui revenait de droit. On sait les divergences qu'il y a maintes fois entre l'hébreu et notre texte latin ; il est bon, quand on le peut, d'en indiquer clairement l'origine, comme aussi d'avouer simplement qu'en certains cas les conjectures pour rétablir le texte original sont tout à fait hypothétiques. Au cours de son commentaire littéral, Dom de P. s'est servi aussi des Septante, des autres versions grecques, de celle surtout de Symmaque et des explications de Théodoret. Pour ce commentaire comme pour l'explication historique des psaumes, il a mis en œuvre tous les éléments que lui fournissait une science exégétique sans cesse en progrès, et il

[1] Nous avons reçu de la même collection : Heinisch, *Das Buch Leviticus ;* Leimbach, *Die Bücher Samuel ;* Herkenne, *Das Buch der Psalmen*. Nous en parlerons dans notre prochain Bulletin.

a bénéficié largement des travaux de ses devanciers, surtout de ceux de M. Pannier, dont on imprime en ce moment dans la *Sainte Bible* de M. Pirot une édition totalement refondue de son ancien commentaire des Psaumes. Il a utilisé aussi les PP. Calès et Hugueny. Ainsi, bien que Dom de P. ait eu surtout en vue les fidèles et les prêtres soucieux de mieux comprendre la prière liturgique, il s'est efforcé, et avec succès, à faire en sorte que la science la plus exigeante ne trouve rien à redire à son travail.

Mais ce qui caractérise évidemment ce nouveau commentaire, c'est sa préoccupation de mettre avant tout en relief le caractère liturgique des psaumes. Ces cantiques ont toujours servi à rendre à Dieu le culte qui lui est dû, et pendant des siècles ils ont figuré dans la liturgie juive avant d'entrer dans l'usage chrétien. Ils y sont passés sans autre modification que l'addition du *Gloria Patri,* qui les a christianisés sans leur enlever leur saveur juive. Après avoir charmé les âmes religieuses d'Israël, ils continuent de nos jours à nourrir les cœurs affamés du divin.

C'est qu'à côté des hommages qu'ils rendent à Dieu, on reconnaît aisément en eux l'annonce anticipée du Christ ; à vrai dire, c'est avec les temps messianiques que les psaumes ont commencé à revêtir leur pleine et entière signification. Aussi ont-ils été, dès les origines de l'Eglise, un des éléments principaux de son culte ; S. Paul nous montre les premiers chrétiens s'entraînant mutuellement à chanter les hymnes, les psaumes, les cantiques spirituels ; S. Jean Chrysostome constatait que leur chant était un besoin de notre nature ; S. Augustin, que c'était surtout le besoin des âmes aimantes. Comme cet amour ne peut que gagner à la connaissance approfondie des splendeurs que contiennent les psaumes, Dom de P. s'est donné pour tâche de nous les révéler, en s'autorisant de l'exégèse la plus en vogue, à la fois historique et typique, qui s'est toujours appliquée. tout en relevant dans les psaumes les renseignements précis qu'ils contiennent sur l'histoire d'Israël, à signaler dans les faits et les personnes la figure, la prédiction, et comme la préhistoire du Christ et de ses mystères, de l'Eglise et de toute l'économie de la grâce.

S. Jérôme est l'un des représentants les plus convaincus et les plus décidés de cette manière de voir ; il avait d'ailleurs été précédé dans cette voie par S. Hilaire. Le Moyen Age accentua encore cette tendance, et il arrive souvent dans les manuscrits de voir le Psautier intitulé : *Liber hymnorum vel soliloquiorum prophetæ de Christo.*

Dom de P. montre comment l'Eglise, héritière de cette tradition, l'a exprimée dans sa liturgie de la façon la plus authentique, et il suit à travers le Psautier davidique le développement du thème christologique. Les premiers chants sont comme l'avant-propos de la grande épopée divine, c'est la constatation joyeuse de la dépendance dans laquelle se trouve le juste vis-à-vis de Dieu (ps. I XX) ; puis s'exprime le désir pressant de revenir à cette « *maison de Dieu* » dont le Christ nous a ouvert la voie par ses souffrances et par sa mort (ps. XXI-XXX) ; David pécheur et pécheur contrit, figurant le genre humain tout entier, dit son besoin de salut (ps. XXXI-XLIII), et c'est sur le mot de rédemption que se terminent ces demandes instantes de salut. Les ps. XLIV-LVIII écrivent, par la vie même de David ou par ses poèmes, comme la préhistoire de cette rédemption dont les souffrances assureront les triomphes et les conquêtes de l'avenir (ps. LIX-LXXI).

Le premier tome est consacré aux deux premiers livres du Psautier, dont les cantiques sont nettement attribués à David ; le second comprend les trois autres livres où sont les psaumes composés surtout par des lévites : fils de Coré, fils d'Asaph, ou par des anonymes.

5.— **Les Psaumes.** *Traduction rythmée d'après l'hébreu,* par L. DESNOYERS ; in-8 de 469 p., 35 f. Paris, Desclée, de Brouwer et Cie. — M. Desnoyers, enlevé si prématurément, le 18 octobre 1928, à l'exégèse catholique, laissait en mourant une traduction française des Psaumes pourvue déjà du *Nihil obstat* (24 juin 1928) et de l'*Imprimatur* (29 juin 1928). Diverses circonstances en ont retardé la publication ; elle vient d'avoir lieu seulement en cette année 1936.

Une introduction de 59 pages apprend au lecteur l'essentiel de ce qu'il doit savoir sur le texte, la structure, les titres et les auteurs des psaumes. Il faut sur ce point louer sans réserve le sens critique, ou même le bon sens tout court, dont a fait preuve M. D. Bien que très versé dans la langue hébraïque. pour l'étude de laquelle il a laissé en manuscrit une Méthode, fruit de vingt années d'enseignement, il ne se laisse pas prendre au mirage d'une prosodie ou d'une strophique qui bouleverse trop souvent les textes sans un bénéfice réel. Il sait que la strophique des poètes hébreux, dont il faut se préoccuper, n'est encore qu'imparfaitement connue, il se défend des systèmes trop rigides et il sait se résigner à ne proposer parfois que de timides corrections. Il maintient à David, selon la très ancienne tradition, la composition d'un bon nombre de psaumes, sans se laisser impressionner par des arguments d'ordre général qui ressemblent trop à des préjugés, et il évite l'engouement dans lequel tombèrent certains critiques pour multiplier les psaumes d'époque machabéenne ; il limite fort sagement la date de composition des Psaumes aux années qui suivirent le retour de la captivité, tout en admettant des remaniements postérieurs dans un but liturgique.

Ces questions techniques n'occupent que les pages 11-18 de l'introduction ; M. D., qui a voulu pénétrer à fond l'âme des Psalmistes pour faire mieux comprendre et mieux goûter leur poésie, s'étend avec plus de complaisance et de détail sur leurs idées, leurs croyances, leurs espérances et leur piété. Il a même eu soin de citer (p. 58) un certain nombre de psaumes qui illustrent à merveille les différents thèmes doctrinaux abordés dans les paragraphes divers de son introduction.

Vient ensuite la traduction des psaumes en prose rythmée, établie avec le souci de rendre le texte hébreu, fond et forme, d'aussi près que possible pour le faire comprendre et goûter même du lecteur peu familiarisé avec l'A. T. ou les poésies antiques. Chaque psaume est précédé d'une brève analyse, toujours très soignée ; dans les psaumes difficiles, elle est souvent le fruit de

méditations assidues et prolongées. Les notes jointes à la traduction sont peu nombreuses ; elles ont surtout pour but d'éclairer le sens littéral afin d'aider à pénétrer la mentalité des psalmistes et à mieux comprendre leurs sentiments religieux.

Il ne faut donc pas chercher chez M. D. un commentaire complet des Psaumes au point de vue linguistique, historique, littéraire et théologique ; il n'a jamais été dans ses intentions de le rédiger. Telle quelle, sa traduction est bien l'une des meilleures qui aient été faites jusqu'à ce jour. Comme elle évite cet appareil d'érudition qui trop légitimement rebute le lecteur, elle est appelée à une large diffusion dans le clergé et chez les laïcs instruits et pieux, ou même simplement chez tous ceux qui sont épris de belle littérature. Nous ne pouvons que répéter, pour caractériser ce travail, ce qu'en disait le P. Cavallera : c'est une « *belle œuvre de science, de piété et d'art* [1]. »

6. — G. Pouget et J. Guitton. **Le Cantique des Cantiques** (dans la collection *Etudes bibliques)* ; in-16 de 187 p., 15 f. Paris, Gabalda, 1934. — La genèse de ce commentaire, où figurent deux noms d'auteurs, est assez curieuse.

M. Jean Guitton, agrégé de l'Université, orateur apprécié de nos Semaines Sociales, fut introduit auprès de M. Pouget, alors qu'il était élève de l'Ecole Normale, par M. Jacques Chevalier, actuellement doyen de la Faculté des Lettres de Grenoble. Il trouva tellement de charme et de profit dans la familiarité de ce vieux prêtre de St-Lazare qu'il se fit son docile disciple durant douze années. M. Pouget est mort en 1933, à 86 ans ; il était aveugle depuis 1907, mais il savait par cœur en latin et en grec les livres du N. T. et une bonne partie de l'Ancien, dont il récitait en hébreu de longs passages, et il excellait en exégèse, où sa mémoire fidèle le servait à merveille pour mettre à sa disposition les textes essentiels sur lesquels il réfléchissait longuement. Dans l'enseignement oral, il ne s'embarrassait pas de ce qui avait été dit avant lui, il reprenait les choses à leur principe, revenait aux données immédiates, c'est-à-dire aux faits dûment contrôlés, aux textes datés et précis. Il ne se souciait nullement de publier ; aussi seule une élite put-elle profiter de ses leçons. C'est son exégèse du Cantique des Cantiques, recueillie dès 1926 dans un petit mémoire, que M. Guitton publie aujourd'hui, après y avoir été encouragé par le P. Lagrange.

Selon M. Pouget, « le Cantique est un drame lyrique dont les trois personnages sont le roi Salomon, le berger, la Sulamite. L'intérêt de ce drame tient à ce que la Sulamite reste fidèle à son bien-aimé malgré les avances royales » (p. 41).

Cette explication n'est pas entièrement originale ; on en retrouve le principe chez Jacobi (1771), Velthusen (1786), Umbreit (1820), Ewald (1826) ; mais MM. Pouget-Guitton l'ont creusée à fond, justifiée sur tous les points, et ils l'ont mise en si bonne lumière qu'on ne peut guère s'empêcher de l'accepter comme satisfaisant à la fois aux exigences de la critique, de l'exégèse et de l'orthodoxie.

L'Introduction (p. 19-147) étudie le problème littéraire, historique, moral et mystique qui se pose à l'occasion du Cantique des Cantiques. Disons, en premier lieu, que le Cantique n'est pas un recueil de chants d'amour ou de fragments : le P. Zapletal en a trouvé jusqu'à 37 ! Le Cantique est un drame lyrique en forme dialoguée, dont l'unité de composition ne peut être raisonnablement mise en doute Il n'a pas été écrit par Salomon, ni davantage rédigé à son époque ; c'est une œuvre littéraire de la première moitié du IIIe siècle, écrite entre 285 et 220. Il est tout à fait digne, au point de vue moral, d'être rangé parmi les livres inspirés, puisqu'il célèbre les grandeurs de l'amour conjugal. Quant à son sens spirituel et éternel, c'est, selon l'intention de l'Esprit-Saint et suivant l'interprétation des Pères et des Docteurs, de nous révéler la splendeur de l'amour divin dont l'amour humain n'est que l'image.

Une bonne traduction critique, munie de notes abondantes où M. Guitton reconnaît devoir beaucoup, en dehors de M. Pouget, à Driver et au P. Lagrange, achève de convaincre du bien-fondé de la thèse exposée et défendue avec tant de chaleur.

7. — Jean-Joseph Brierre-Narbonne. **Exégèse talmudique des prophéties messianiques** ; in-folio de 120 p., 50 f. Paris, Geuthner, 1934. — Du même : **Exégèse midraschique des prophéties messianiques**. Paris, Geuthner, 1935 ; 80 f. — M. Brierre-Narbonne avait déjà publié : *Les Prophéties messianiques de l'A. T. dans la littérature juive, en accord avec le Nouveau Testament.* Il veut cette fois nous apprendre ce que les Juifs ont pensé de ces prophéties messianiques. Ecoutons-le dans son prologue nous indiquer son but et sa méthode :

« Afin d'être aussi complet que possible dans notre exposé, nous avons parcouru toute la littérature juive, c'est-à-dire les écrits religieux juifs, plus ou moins officiels, qui traitent du Messie, depuis avant l'ère chrétienne jusqu'aux 13e et 14e siècles : Apocryphes juifs de l'Ancien Testament, Talmud, Midrash, Zohar, etc. Nous avons lu en entier tous ces livres nombreux, parfois importants et coûteux, et nous en avons recueilli tous les textes messianiques sans aucun tri arbitraire. Nous donnons des notices littéraires, puis les textes avec leur traduction française... On trouvera dans les textes mêmes, entre parenthèses ou entre crochets, les variantes ou corrections et les références bibliques. En note, au bas des pages, on verra l'indication des sources, des passages identiques ou parallèles soit des livres juifs entre eux, soit avec le Nouveau Testament et même avec les livres païens. Naturellement, nous joignons à l'ouvrage une bibliographie et des tables : liste des passages messianiques juifs, index des passages bibliques interprétés messianiquement, tableau synoptique des lieux communs messianiques juifs, etc. » (p. 2 et 3).

Ce travail constitue donc une véritable documentation messianique juive, accessible à tous : théologiens et exégètes de profession, voire même étudiants, puisque tous les textes cités sont traduits. Il serait à souhaiter qu'il se trouvât dans toutes les bibliothèques importantes, dans celles des Universités et Ecoles rabbiniques, comme dans celles des Séminaires catholiques ou protestants. M. Brierre-Narbonne, dont les travaux sont

[1] *Supplém. au Dict. de la Bible,* t. II, col. 432.

suivis avec intérêt par les savants israélites eux-mêmes, s'est efforcé de garder la plus parfaite impartialité, mettant sous les yeux de son lecteur des notices, des textes, des comparaisons, des rapprochements, avec le seul souci de la vérité, avec la ferme espérance de ne déplaire ni aux uns ni aux autres, faisant œuvre de science et non de polémique.

3° Nouveau Testament

1. — Gaëtan de Raucourt, S. J. **La vérité sur Jésus de Nazareth**, in-8 de xxvi-326 p., 24 f. Paris, Beauchesne, 1935. — C'est de l'Université « L'Aurore » de Changhaï que nous vient ce volume, honoré d'une préface du P. Lebreton, Doyen de la Faculté de théologie de l'Institut catholique de Paris. Avant d'être recteur des collèges de Jersey et d'Evreux, le P. de Raucourt fut un élève du P. de Grandmaison.

Ce cours d'apologétique sur Jésus a été composé, sans aucune idée de publication, pour les étudiants catholiques chinois de l'Université « L'Aurore ». On a fort bien fait d'en provoquer l'impression, car nous avons dans ces pages une démonstration sur la valeur du témoignage de Jésus qui, bien que rédigée pour des étudiants chrétiens de formation et de culture très différentes des nôtres, n'en est pas moins de nature à impressionner les incroyants eux-mêmes, quelle que soit leur origine, pourvu qu'ils ne soient pas engagés dans des systèmes philosophiques inconciliables avec la foi.

Le P. de Raucourt nous présente dans un premier livre les témoins de Jésus : païens et juifs, S. Paul, les Evangélistes ; il montre ensuite que les Evangélistes sont sincères, qu'ils ont été bien informés et que les Apocryphes ne sont que des contrefaçons sans aucune valeur des Evangiles canoniques ; il présente enfin Jésus comme le Témoin de Dieu et comme son propre témoin. Il ne lui reste plus qu'à justifier la valeur de ce témoignage de Jésus, et il le fait en mettant en relief sa sublime et héroïque perfection, en invoquant les prophéties qu'il a réalisées, celles qu'il a faites lui-même et que les événements ont déjà ratifiées, en faisant valoir les miracles accomplis par lui, celui surtout de sa résurrection et de l'établissement et du maintien, envers et contre tous, de cette Eglise dans laquelle il se survit.

Un épilogue est consacré à la foi : comment l'acquérir, la conserver, la développer, la rayonner.

Trois notes étudient, à divers points de vue, le miracle de la Résurrection ; une autre montre dans la multiplication des pains un type de miracle évangélique.

Un appendice donne en abrégé la Vie de Jésus en en répartissant les divers incidents en un cadre chronologique de 3 ans et quelques mois (an 27 à avril 30). La date de naissance de Jésus est fixée à l'an 5 av. J.-C.

A la fin du volume, une carte de Palestine et un plan de Jérusalem.

2. — Marius Lepin. **Le Problème de Jésus** *en réponse à MM. Loisy et Guignebert*; in-12 de 310 p., 18 f. Paris, Grasset. — Nous avons eu l'occasion d'exposer ici-même et de réfuter bien des fois les thèses de MM. Guignebert et Loisy. Elles sont très voisines l'une de l'autre et, dans bien des cas, le premier se révèle le disciple fidèle du second. Il y a pourtant entre les deux cette nuance : alors que M. Guignebert est convaincu dans son *Jésus* que notre divin Maître ne s'est point cru Messie et ne s'est point donné comme tel, M. Loisy affirme au contraire, dans *La Naissance du Christianisme*, que Jésus a sûrement affecté le rôle qu'il fallait pour devenir, aussitôt après sa mort, le Messie qui viendrait avant le règne.

Reste, ces données étant établies, à expliquer comment se forma la croyance en Jésus, Messie et Fils de Dieu, Rédempteur d'une humanité pécheresse. Ce sera pour MM. Loisy et Guignebert l'œuvre de la foi, le travail des générations chrétiennes postérieures jusqu'au milieu ou à la fin du IIe siècle. Certes, cet échafaudage, exigé par des préjugés philosophiques, s'avère singulièrement chancelant depuis que les papyrus, dont nous avons parlé, attestent l'existence de nos Evangiles synoptiques et du IVe Evangile, sous la forme en laquelle ils nous sont parvenus, dès les premières années du IIe siècle. Le recul du temps, pour concrétiser soi-disant les rêves de la foi dans des récits historiques, se trouve singulièrement réduit pour les synoptiques, et pour le IVe Evangile il est totalement inexistant.

Il est bon, néanmoins, que les audaces de ces critiques qui remettent en question des faits admis depuis vingt siècles et dont les bases ne purent jamais être ébranlées, soient discutées point par point avec le sérieux, l'objectivité et l'impartialité à laquelle ont droit tous ceux qui ne partagent pas nos idées. Et c'est précisément cette tâche que vient d'accomplir M. Lepin avec cette même conscience dont il avait fait preuve naguère quand, à *L'Evangile et l'Eglise* du même M. Loisy, il avait opposé *Jésus, Messie et Fils de Dieu*.

Un chapitre Ier expose tout d'abord les thèses de MM. Loisy et Guignebert et fait, à bon droit, toute réserve sur l'objectivité de leur méthode. M. Lepin n'en aura que plus de mérite à les suivre dans les différentes applications qu'ils en font au royaume de Dieu, au Messie, à la résurrection de Jésus.

Avec le chapitre IV, il pénètre au cœur même de la théorie échafaudée à grand'peine par les deux savants pour expliquer, en dehors de toute intervention surnaturelle, la genèse du christianisme, et il montre comment cette idéalisation légendaire, dont M. Loisy lui-même avoue le caractère hypothétique, ne saurait résister à l'examen des documents en ce qui concerne la naissance virginale du Christ et sa divinisation. Pour éliminer des épîtres de S. Paul tout ce qui tend à affirmer la transcendance divine du Christ, il faudrait en martyriser le texte et supposer chez des communautés, agissant indépendamment les unes des autres, un accord vraiment miraculeux pour surcharger leurs textes de cette quantité de traits secondaires qui contribuent tous à donner au Christ cette même physionomie transcendante.

Or, cette christologie n'est pas personnelle à S. Paul, qui toujours s'est énergiquement défendu d'innover ; elle existait avant lui chez les chrétiens d'Antioche et de Jérusalem, et la christologie des croyants judéo-hellénistes ne différait pas

de celle des croyants hébreux de la première heure.

La conclusion de la discussion des thèses adverses par M. Lepin est rigoureuse : à Jérusalem, au lendemain même de la Passion, des Juifs, au monothéisme farouche, ont regardé comme Christ dans la gloire et ont honoré comme Seigneur et comme Dieu, d'un culte religieux, l'un des leurs qu'ils savaient mort en croix récemment dans leur ville. Ce phénomène constitue pour la critique une énigme absolument insoluble, si l'on s'en tient aux hypothèses de MM. Loisy et Guignebert. C'est ce qu'a fort bien compris M. Couchoud, car si Jésus n'a été qu'un homme, quelque grand qu'on le suppose, sa divinisation est inconcevable dans les conditions où l'on voudrait nous contraindre de nous la représenter; aussi M. Couchoud a-t-il nié purement et simplement l'existence historique de Jésus. MM. Loisy et Guignebert se sont aussitôt insurgés contre ce paradoxe et ils l'ont stigmatisé avec une juste sévérité; mais ils ont démontré, du même coup, que le préjugé rationaliste, trop souvent porté à falsifier les documents et à torturer les textes les plus authentiques, engage nécessairement en des voies sans issue. Si, avec MM. Loisy et Guignebert, on prétend réduire la personne et l'œuvre de Jésus aux proportions de la simple humanité, on rend inintelligible, aussitôt après sa mort, son exaltation prodigieuse attestée par les documents ; et si, avec M. Couchoud, on veut rendre compte de la transcendance de la christologie primitive en faisant de Jésus un être divin sans contact avec la terre, on va contre l'évidence de l'histoire, car l'existence de Jésus est un fait. Il n'y a qu'un moyen de concilier ce fait avec l'idée extraordinaire que s'est faite du Christ la primitive Eglise : c'est de prendre les documents tels qu'ils sont et de laisser dire aux textes ce qu'ils disent.

Et comment ne pas recueillir avec reconnaissance, en terminant, cet aveu émouvant de M. Couchoud que M. Lepin emprunte au *Mystère de Jésus*, p. 109-110 ? Nous citons :

« Plus j'y médite, plus je me convaincs que Jésus historique n'est pleinement acceptable qu'aux croyants et n'est bien compris que par eux. »... « Les croyants ont la clef de ces vieux textes (Lettres de Paul et Evangiles). Ils les lisent sans peine, en pénètrent le sens véritable. Ils peuvent souhaiter l'explication d'un détail. Ils ne rencontrent pas de difficulté radicale. Pour eux, il n'y a pas d'énigme de Jésus. L'obstacle où je bute : Comment Paul aurait-il adoré un Juif, son contemporain, en lui donnant les attributs de Iahvé, n'existe pas Paul a traité Jésus en Dieu, parce que Jésus est vraiment Dieu. Les croyants sont au clair. »... « En exégèse, leur position est enviable. Ils reçoivent de front et acceptent en leur sens complet les documents que les critiques prennent de biais et où ils tentent un hasardeux triage... »

3. — **La Vie de Jésus dans le pays et le peuple d'Israël**, par Dr Fr. WILLAM, trad. de l'allemand par M. l'abbé Marcel GAUTIER. In-8º carré de 528 p. et 33 hors texte, 25 f., Paris, Casterman, ou Editions Salvator, à Mulhouse. — Nous avons déjà signalé dans l'*Ami* l'œuvre originale ; elle a connu le plus grand succès ; parue fin 1932, elle atteignait en 1934 la 4e édition, le 20e mille ! Vingt nations ont demandé l'autorisation de la traduire et, en même temps que cette traduction française, paraissaient des traductions en anglais, chinois, espagnol, hollandais, hongrois et italien. Pourquoi ce succès ? Parce que cette *Vie de Jésus* du Dr Willam est tout à la fois un livre savant sans cesser d'être un livre populaire, parce que l'auteur replace sans cesse son récit dans le cadre historique, géographique, social et religieux de ce pays de Palestine qu'il connaît admirablement et qu'il faut avoir vu, dans lequel il faut avoir vécu, pour comprendre parfaitement l'Evangile. Certes, on savait cela depuis longtemps, mais le Dr Willam a été le premier à en tirer toutes les conséquences. Avec sa science consommée de l'histoire, une précision théologique impeccable et une âme de poète, il a ressuscité pour nous tout un passé et donné à la vie de Jésus son plein relief. Les paraboles replacées dans leur cadre d'usages locaux, de mœurs et de coutumes palestiniennes nous apparaissent avec une clarté nouvelle. La reconstitution de la vie en Judée et en Galilée avec ses institutions que nous croyons si loin de nous et qui sont parfois si proches, la description et l'évocation des paysages aux diverses saisons, les détails historiques sur les contemporains de Jésus qui ont joué un rôle dans son existence terrestre, nous permettent de suivre pour ainsi dire pas à pas le Maître adoré. L'auteur a relevé, avec une rare perspicacité, maint petit détail inaperçu jusqu'ici qui lui permet d'éclairer toute une scène et parfois de résoudre une énigme d'exégèse. Certains rapprochements sont néanmoins lointains, d'autres assez discutables ; il est douteux que les lettres de S. Cyprien (p. 133) puissent nous renseigner sur le climat de la Palestine, que les papyrus égyptiens, en nous révélant la vie des paysans d'Egypte, nous décrivent, par le fait même, celle des paysans palestiniens, là surtout où se trouve intéressée la vie morale et religieuse. Il est regrettable également que le récit de l'Ascension ait été accompagné (p. 501) d'un commentaire qui ressemble à la description que ferait de nos jours un aviateur. Il eût mieux valu laisser le fait historique dans sa glorieuse et mystérieuse réalité.

De nombreuses illustrations, des photographies prises par l'auteur pendant son séjour en Palestine, mettent sous nos yeux les paysages que Jésus lui-même a contemplés. Les explications qui accompagnent ces vues aideront à mieux se représenter ce pays que Jésus a honoré de sa présence et arrosé de ses sueurs et de son sang.

4. — **L'Évangile du royaume de Dieu**, par le T. R. P. Gervais QUÉNARD, Supérieur des Augustins de l'Assomption ; in-8 de 420 p., 15 f. Paris, Bonne Presse. — Sous le titre de son ouvrage, le T. R. P. Quénard a ajouté modestement : « Simple relevé de textes, offerts comme sujets de méditation, de lecture ou d'instruction. » Tous ces sujets sont ramenés à une seule idée : le royaume de Dieu, l'établir en nous pour vivre avec Jésus, penser avec Lui et chercher à procurer son avènement en nous et autour de nous. Pour ce faire, rien de mieux que de relire les paroles mêmes du Christ. C'est ce à quoi nous convie le pieux auteur.

En possession de l'Evangile, il rappelle la longue préparation que nécessitait la restauration de l'or-

dre divin détruit par le péché, les oracles prophétiques sur l'Emmanuel, le Serviteur de Yahweh, le royaume messianique ; puis c'est l'appel émouvant du Précurseur et son témoignage rendu à Jésus lui-même sur les bords du Jourdain. Après seulement on ne sait pourquoi, vient l'Evangile de Marie : Annonciation, Visitation, Nativité, etc. On conviendra que les chap. II et III gagneraient à être intervertis.

Avec les chap. IV et suivants resplendit le message de Jésus. En des pages vigoureuses l'auteur montre le Messie, Fils de Dieu, tout à l'œuvre de la prédication de la vérité libératrice et de la formation des Apôtres qui doivent après lui prêcher et établir le royaume de Dieu sur terre. Ce royaume a ses lois, entre autres celle de l'amour, même des ennemis ; seule une haine est permise, celle de l'orgueil. Pour faire partie du royaume, il faut développer en soi le don de Dieu, pratiquer l'aide, la tolérance, le désintéressement, le zèle, s'effacer pour n'être que l'humble instrument du Dieu pour lequel on agit.

Le T. R. P. Quénard montre dans l'Eglise la réalisation de ce royaume de Dieu annoncé, puisqu'elle distribue tout à la fois la doctrine de vérité et le Pain de vie.

Les gloses qu'inspire l'enseignement du Christ visent à mieux replacer dans son cadre primitif la parole divine. Elles ont été rédigées en s'aidant des commentaires et de l'*Evangile de Jésus-Christ* du P. Lagrange. Au nombre d'environ 200, elles constituent des sujets de méditation sur le message même du Sauveur.

5. — **Vie de N.-S. Jésus-Christ d'après les quatre Evangiles**, *disposée et présentée avec une introduction et des notes explicatives*, par A. Tricot, prof. à l'Institut Catholique de Paris ; petit in-32 de 275 p. Paris, Desclée, de Brouwer. 1935. — Cette *Vie* a été écrite à l'intention des enfants qui suivent les catéchismes ou les cours d'instruction religieuse ; elle est constituée uniquement par les textes évangéliques disposés suivant l'ordre chronologique le meilleur. Le choix entre les récits parallèles d'un même épisode a été fixé le plus souvent par une considération d'ordre pratique : celle de reproduire intégralement le texte des « évangiles » des messes des dimanches et des principales fêtes de l'année liturgique.

Une introduction de 59 pages a permis de réduire considérablement les notes explicatives du texte. On trouve en effet dans cette introduction, répartie en sept chapitres, tout ce qu'il faut savoir pour comprendre l'Evangile et la vie du divin Maître : une notice sur l'Evangile et chacun des quatre évangiles, une chronologie de la vie du Christ, une étude sur l'enseignement parabolique et les miracles évangéliques ; viennent ensuite des aperçus géographiques et historiques sur la Palestine au temps de Notre-Seigneur et une description de la vie religieuse juive. Des cartes et des plans permettent de localiser les événements principaux : en Palestine autour du lac de Génésareth, aux environs de Jérusalem, dans la Ville même ou au Temple. Des Tables bien dressées font de ce petit livre un manuel facile à consulter.

Ajoutons qu'il a été rédigé par un maître, à l'exposé clair, net, précis, et qui n'avance rien à l'aventure. Nous ne saurions trop recommander à nos confrères d'adopter cette *Vie de Jésus* pour leurs catéchismes, soit dans les paroisses, soit dans les écoles libres de l'enseignement secondaire et primaire.

6. — **Jésus, lumière et amour.** I. *L'Enfance*, par l'abbé Nazaire Faivre ; in 8 de 308 p., avec illustrations. Paris, Lethielleux. 1934. — Ce livre n'est que le premier tome d'une série dont la suite comportera la Vie publique et la Passion. Il est consacré à l'Enfance de N.-S. et aux mystères de sa vie cachée à Nazareth.

Sous une forme simple et sereine, ces pages visent avant tout à l'exposition objective des faits et au commentaire des enseignements qui en découlent. Elles évitent toute controverse ; parmi les opinions probables, elles choisissent, en prenant pour guide les commentaires du P. Lagrange, l'opinion la plus simple, celle qui cadre le mieux avec le texte sacré, sans prétendre aucunement l'imposer. L'auteur a su profiter excellemment des progrès accomplis par l'histoire, la géographie, la linguistique pour donner plus de précision ou de relief à certains passages évangéliques.

Son but a été de préparer ses lecteurs à la pleine vision du Christ-Dieu en leur permettant de mieux contempler le Christ de l'Evangile. Nous ne craignons pas de dire que M. Faivre a fait tout ce qui était en son pouvoir pour atteindre ce but.

Regrettons seulement que les noms de la carte géographique de la Palestine, à la fin du volume, soient en caractères si fins qu'ils sont illisibles.

7. — **Lumière et paix de l'Evangile**, par François Amiot, ancien professeur au Séminaire de Saint-Sulpice, Supérieur du Grand Séminaire du Puy ; in-8 de 256 p., 10 f. Paris, Editions Spes. — Ces pages émanent de quelqu'un qu'un long enseignement dans les Séminaires de Clermont-Ferrand et de Saint-Sulpice a familiarisé avec l'étude scientifique et théologique du N. T. Il les a écrites dans un double but : montrer à un public instruit les trésors de vie spirituelle que recèle l'Evangile, et mettre en relief devant l'apologiste son éternelle jeunesse, son émouvante actualité et son accord merveilleux avec ce qu'il y a de plus noble et de plus élevé dans les aspirations humaines.

Pour réaliser son dessein, il a choisi dans l'Evangile le Discours sur la Montagne : Béatitudes, Loi de charité, et le *Pater*, que S. Matthieu y ajoute, puis le discours après la Cène ; et parmi les personnages en relations avec le divin Maître, il en a choisi deux : Jean le Précurseur, réformateur, héraut du Christ et martyr, et S. Pierre, modèle de foi vaillante et d'humble repentir.

Un récent séjour en Terre Sainte a permis à M. Amiot de rendre son récit plus vivant. Son livre fera réfléchir et prier. Il aidera à mieux comprendre la pure lumière de l'Evangile et à y trouver cette paix sociale et internationale dont nous avons tant besoin et que le Christ seul peut nous donner.

8. — **Pages d'Evangile pour notre temps**, par Louis Soubigou, in 12 de 196 p., avec documents il-

lustrés dans le texte, 10 f. Paris, Desclée, de Brouwer et Cie. — Rapprochons du livre de M. Tricot les extraits de M. Soubigou. Le but n'est pas le même, à beaucoup près. Le professeur du Grand Séminaire de Quimper ne s'est pas soucié de présenter simplement à des enfants la Vie de Jésus ; il a voulu lire l'Evangile en fonction des problèmes qui se posent aujourd'hui avec insistance devant tout catholique. Il a cherché dans les faits et gestes de Jésus les analogies profondes qui donnent de nos jours à certaines de ces pages une si étonnante résonance, et, pour mettre en lumière l'actualité des Evangiles, il a puisé une grande partie de ses explications dans des auteurs contemporains : Maritain, Wilbois, Karl Adam, Claudel, Isabelle Rivière, E. Psichari, Bernanos, A. Maurois, F. Mauriac, L. Mercier, Buzy, Lebreton, Prat, Lagrange, voire l'*Ami du Clergé*. Leurs textes, composés bien souvent dans un but très différent du nôtre, fournissent par leur simple groupement autour d'une page d'Evangile un commentaire inattendu, original, et qui parfois n'est ni sans utilité ni sans saveur.

Les extraits évangéliques concernent le ministère de Jésus à Capharnaüm et autour du lac, avec quelques autres empruntés au ministère itinérant de Jésus.

L'ouvrage est illustré de nombreuses photographies, prises par l'auteur au cours d'un récent voyage en Palestine.

9. — **Saint Paul. Les épîtres de la captivité** *(Colossiens, Philémon, Ephésiens, Philippiens)*, traduction et commentaire, par le P. Joseph Huby, S. J. ; in-8 de 376 p. avec une gravure et une carte en couleurs hors texte, 24 f. Paris, Beauchesne, 1935. — Ce volume, le premier de la collection *Verbum Salutis* qui soit consacré à S. Paul, est dû à la plume du P. Huby ; c'est dire assez sa valeur exégétique et théologique.

Certes, il est moins facile de rendre accessibles au public instruit les épîtres de S Paul que les Evangiles ou les Actes des Apôtres, mais on aurait eu grand tort de se laisser arrêter par la difficulté de la tâche : nos catholiques ont tant à gagner au contact du grand Apôtre ! M. le chan. Glorieux ne vient-il pas de rédiger pour nos Jocistes, avec le style alerte et entraînant qui reflète si bien son zèle apostolique, un *Paul Apôtre du Christ Jésus*, qui est vraiment un modèle de vulgarisation scientifique et historique de meilleur aloi ? Ce n'est point parce que les difficultés apparaissaient plus grandes, parce que la collection devrait changer quelque peu de caractère, qu'il eût fallu y renoncer Il est bien évident, en effet, qu'un commentaire des lettres de S. Paul, vu certains passages difficiles et par cela même discutés entre exégètes, contraindrait de temps à autre à des discussions philologiques avec grec à l'appui qui alourdiraient sans doute le commentaire, mais contribueraient finalement à donner aux lecteurs plus de sécurité dans l'exposé de la doctrine de l'Apôtre. De plus, tout en laissant délibérément de côté les questions critiques proprement dites, le P. Huby ne pouvait pas aborder les épîtres de la captivité sans résoudre au préalable certains problèmes intéressant directement l'interprétation des textes commentés, à savoir, la question des destinataires de l'épître aux Ephésiens et de ses rapports avec l'épître aux Colossiens, celle aussi du lieu de rédaction et, conséquemment, de la date des épîtres de la captivité.

De nos jours il semble de plus en plus acquis que ces épîtres ont été rédigées à Rome lors de la première captivité (du printemps 61 à l'été 63), et dans l'ordre suivant : Colossiens, Philémon, Ephésiens et Philippiens, cette dernière vers la fin de la captivité (printemps 63), les trois autres quelques mois auparavant.

Le P. Huby se refuse à voir dans l'épître aux Ephésiens une lettre circulaire adressée par l'Apôtre aux Eglises de la province d'Asie ; selon lui, cette épître était destinée à une Eglise particulière, « seulement cette Eglise n'était pas celle d'Ephèse, mais celle de Laodicée » (p. 131). Il se range donc résolument aux côtés de Knabenbauer, Tillmann, Vogels, Vosté, contre Prat et Lagrange.

10. — **Epîtres de S. Jean.** *Introduction, traduction et commentaire*, par le P. Joseph Bonsirven, S. J., in 8 de 300 p. avec une gravure hors texte, 24 fr. Paris, Beauchesne, 1936. — Le P. Bonsirven a commenté les épîtres de S. Jean qui, avec les lettres de l'Apocalypse, nous permettent de connaître quelque peu ces communautés d'Asie de la fin du Ier siècle, de voir les maux dont elles souffraient, les difficultés dogmatiques et disciplinaires auxquelles elles se heurtaient. Avec ces épîtres, c'est dans la théologie du IVe Evangile que nous sommes plongés de nouveau ; ce sont même certains aspects particuliers qui sont davantage mis en relief : la forme idéale de la vie chrétienne, la loi de l'amour et ses exigences rigoureuses.

Après une vue d'ensemble sur S. Jean et les églises d'Asie à la fin du Ier siècle, l'auteur aborde la Ire épître, en dit la nature, en défend l'authenticité, en fixe les destinataires (les églises de la Province d'Asie), en indique l'occasion : rassurer les chrétiens au moment où les Antéchrists se sont séparés de la grande Eglise (II, 18, 19), et les prémunir contre des dangers de corruption doctrinale ou morale toujours actuels.

En dépit des discussions du passé et du présent, les deux autres petites épîtres sont revendiquées comme étant l'œuvre de l'apôtre Jean ; la seconde est adressée à une église particulière, décorée du titre de « *Dame Elue* » ; la troisième, à un certain Caius, qu'il est impossible d'identifier, mais qui devait jouir d'un certain crédit dans son église.

L'introduction se termine, et c'en est la plus grande partie (p. 29-63), par une synthèse consacrée à la théologie des épîtres joanniques sur Dieu, Jésus-Christ, l'Esprit-Saint, les fils de Dieu et la vie chrétienne, les fils du diable.

Dans ce volume et le précédent, le commentaire de détail est présenté sous la forme d'une paraphrase assez développée pour bien mettre en lumière la substance doctrinale du texte ; seuls, sont l'objet d'une discussion approfondie les passages difficiles ou plus importants. Ainsi le commentaire du grand texte christologique de l'épître aux Philippiens (II, 5-12) occupe chez le P. Huby les pages 293 à 316, et le P. Bonsirven explique dans les pages 168-179 comment il faut comprendre l'impeccabilité attribuée aux *fils de Dieu*.

11. — Jules-Philippe Heuzey (Mme Georges Goyau). **Les deux Jean, le Baptiste, l'Evangéliste**; in-8 de 252 p., 12 f. Paris, Editions Spes. — La vie du Christ est comme encadrée par les deux Jean : celui qui le précède, le salue mystérieusement avant sa naissance, le désigne comme le Messie attendu sur les bords du Jourdain ; et celui qui l'accompagne dans ses courses apostoliques, jouit un instant de sa gloire sur le Thabor, assiste à sa Passion, et, de par la volonté expresse de Jésus, devient l'héritier de ce qu'il avait ici-bas de plus cher, la Vierge Marie.

Mme Goyau retrace leur double histoire avec sa piété et son érudition ; elle reconstitue le cadre où leurs existences se sont déroulées. Sans vaine recherche d'érudition, sans encombrer son livre d'un appareil critique, elle montre qu'elle connaît à fond son sujet.

12. — Maurice Brillant. **Le village de la Vierge, Nazareth**; in-12 de 255 p., 7 f. 50. Paris, Editions Spes, 1934. — Ce volume, dans une adresse des plus délicates, est dédié aux PP. Abel et Lagrange et à l'Ecole de Jérusalem, grâce à laquelle, on ne saurait trop le proclamer, la science catholique occupe aujourd'hui dans les études bibliques et les disciplines annexes une place de tout premier plan. C'est le récit d'une croisière en Palestine écrit par un artiste à l'âme profondément religieuse. Après avoir subi l'enchantement des Cyclades, M. Brillant a parcouru la Galilée, de Caïffa à Tibériade. Le livre dans lequel il nous communique ses impressions, est d'abord un guide érudit qui utilise au mieux, bien qu'il s'en défende, une documentation archéologique et historique puisée aux meilleures sources ; mais M. Brillant ne se contente pas d'évoquer les souvenirs du passé ; il les agrémente de descriptions pleines de charme, qui laissent transparaître la joie du chrétien de suivre pas à pas les traces de Jésus sur les chemins de la Galilée, et surtout de revivre, en ce Lieu Saint par excellence qu'est Nazareth, la vie humble, pauvre, laborieuse qui fut celle de la Sainte Famille : Marie n'était qu'une humble fille de cet humble village, Joseph qu'un pauvre artisan fabriquant toutes sortes d'objets en bois en compagnie de Jésus, puis avec son concours. Jésus ouvrier ! quel admirable modèle que ce travailleur divin qui brisa l'orgueil antique et réhabilita, libéra, ennoblit le travail manuel ! M. Brillant décrit avec émotion l'atelier du menuisier, la fontaine de la Vierge, la maison de Marie. Il entre dans cette maison, la dépeint et dit l'histoire de l'église de l'Annonciation, de la grotte divine : « une grotte tout simplement : le plus misérable, voilà ce qu'il faut pour que Dieu s'y révèle et nous apporte l'Evangile de l'Esprit » ; il fait la description de la chapelle de l'Ange. C'est là évidemment qu'est le cœur de Nazareth ; mais dans le village on rencontre aussi la synagogue et l'école de Jésus, le petit sanctuaire de la *Mensa Christi*, et, au couvent des Clarisses, le souvenir de leur jardinier, le P. Charles de Foucauld.

C'est par la louange de Nazareth et par une prière à la Vierge que l'auteur achève de parler de ce doux village. Mais il sent bientôt l'impuissance de la parole humaine et il ne peut que se perdre dans le silence d'une oraison ponctuée par les mots de l'ange : *Ave Maria*.

13. — **Sainte Marie-Madeleine.** *Biographie suivie de questions discutées*, par l'abbé Jean Brierre ; in-16 de 208 p., 12 f. Paris, Lethielleux, 1933. — M. Brierre a voulu condenser en un volume maniable tout ce qu'il croyait pouvoir dire de certain sur sainte Marie-Madeleine.

Son livre comprend deux parties : 1o une biographie où il s'efforce de replacer son héroïne dans son milieu historique et géographique. Il s'est servi pour cela de la littérature juive, qu'il connaît bien, comme l'attestent ses études[1] sur l'exégèse talmudique et midraschique des prophéties messianiques ; mais il a puisé surtout dans le Nouveau Testament et dans la tradition des Pères et des théologiens ; — 2o des questions discutées : Y a-t-il une seule Marie-Madeleine ou bien trois Marie ? — Une Marie est-elle morte à Jérusalem, une autre à Ephèse, une autre en Provence ? — Marie Madeleine est-elle bien venue en Gaule ? La Sainte Vierge, dont la vie est intimement liée à celle de Marie-Madeleine, est-elle venue à Ephèse ou est-elle restée à Jérusalem ? Cette énumération suffit à indiquer les problèmes posés. Sont ils résolus d'une façon certaine ? Pour répondre *oui*, il faudrait en ignorer la complexité. L'histoire proprement dite n'est pas du domaine de ce Bulletin ; néanmoins nous ne pouvons pas nous empêcher de faire remarquer que les sources utilisées par l'auteur (les traditions provençales, Raban Maur, l'ouvrage de M. Faillon) ne sont pas à l'abri de toute critique. En ce qui concerne le N. T. lui-même, M. Brierre, après quelques autres de moins en moins nombreux aujourd'hui, s'efforce de prouver l'identité de la pécheresse de Luc, de Marie-Madeleine et de Marie sœur de Lazare. Si la tradition liturgique latine a confondu ces trois personnages en la seule personne de Marie-Madeleine, ce n'a jamais été sans faire violence aux textes évangéliques correctement interprétés. Avec les PP. Prat et Lagrange, nous continuons à soutenir fermement que la distinction nous paraît beaucoup plus probable.

On lira avec curiosité dans ce livre les textes talmudiques sur Marie Madeleine, traduits en français pour la première fois d'après le texte hébraïque.

V. — Principaux articles de Revues et de Dictionnaires parus en 1935 sur des questions bibliques [2]

I. THEOLOGIE BIBLIQUE. — 1o Ancien Testament. — *De modis inveniendi sensum S. Scripturæ ad usum practicum* : Th. Vargha, *V. D.* 1935, p. 22-25.

[1] Voir ci-dessus, p. 581, no 7.

[2] Voici la signification des abréviations qui seront employées : *R. B.* Revue biblique ; — *R. A.* Revue apologétique ; — *Sc. Phil. et théol.* Revue des Sciences philosophiques et théologiques ; — *B.* Biblica ; — *V. D.* Verbum Domini ; — *R. Sc. Rel.* Recherches de Science religieuse ; — *R. Bén.* Revue bénédictine ; — *Jérus.* Jérusalem ; — *Syr.* Syria ; — *B. Litt. eccli.* Bulletin de littérature ecclésiastique de l'Institut catholique de Toulouse ; — *D. Arch.* Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie ; — *D. Théol.* Dictionnaire de théologie ; — *D. B. S.* Supplément au Dict. de la Bible. Nous ne faisons pas figurer dans cette nomenclature les articles d'un caractère trop technique.

S. Scriptura est fons principalis prædicationis : Th. Vargha, *V. D.* 1935, p. 22-25.

Histoire ancienne du canon du N. T. : Lagrange, *R. B.* 1935, p. 212-19.

Formgeschichte (Ecole de la) : F. M. Braun, *D. B. S.* t. III, col. 312-17.

La notion d'âme chez les Israélites et les Phéniciens : R. Dussaud, *Syr.* 1935, p. 267-77.

Expiation : Médebielle, *D. B. S.*, t. III, col. 1-262.

Foi dans l'Ecriture : P. Antoine, *D. B. S.*, t. III, col. 276-310.

Providence dans la Sainte Ecriture : Lemonnyer, *D. Théol.*, t. XIII, col. 935-41.

Purgatoire dans l'A. et le N. T. : A. Michel, *D. Théol.*, t. XIII, col. 1163-79, 1186-90.

L'Esprit de Jahvé, source de vie, dans l'Ancien Testament : Van Imschoot, *R. B.* 1935, p. 481-501.

Les mots employés pour désigner le Temple dans l'A. T., le N. T. et Josèphe : P. Joüon, *R. Sc. Rel.* 1935, p. 329-43.

De Messia « Filio Dei » in Veteri Testamento : A. Vaccari, *V. D.* 1935, p. 48-55 et 77-86.

I beni temporali nelle profezie messianiche : A. Mell, *B.* 1935, p. 307-29.

Gnose préchrétienne et biblique : L. Cerfaux, *D. B. S.*, t. III, col. 659-701.

2° NOUVEAU TESTAMENT. — *Socrate et N.-S. Jésus-Christ d'après un livre récent* : Lagrange, *R. B.* 1935, p. 5-21.

L'Evangile par les sommets, La Paternité divine : J.-Em. Janot, *Etudes*, t. 224, p. 577-97.

« Christus Adam » : Xav. A. Vallisoleto, *V. D.* 1935, p. 87-93, 114-20.

L'Eglise dans le Christ, étude de théologie historique et théorique : Léopold Malevez, *R. Sc. Rel.* 1935, p. 257-91, 418-39.

De notitia Christi quæ ad Mohammed pervenit : C. Hughes, *V. D.* 1935, p. 238-42.

Géhenne : J. Chaine, *D. B. S.*, t. III, col. 563-79.

Extrême-Onction : d'Alès, *D. B. S.*, t. III, col. 262-72.

La Théologie de S. Paul, bibliographie : *R. A.* déc. 1935, p. 758-59.

La σοφία chez S. Paul : Jos. de Finance, *R. Sc. Rel.* 1935, p. 385-417.

Organisation de l'Eglise anténicéenne, titre et fonctions des πρεσβύτεροι : H. Leclercq, *D. Arch.*, t. XII, col. 2582-90.

Primauté de Pierre dans l'Ecriture Sainte : G. Glez, *D. Théol.*, t. XIII, col. 248-62.

Le problème de l'Apostolat dans le Monde antique : E. Dumontet, *R. A.* janv. 1935, p. 23-35.

II. ARCHEOLOGIE. — *Fouilles et champs de fouilles en Palestine et en Phénicie* : L. Hennequin, *D. B. S.*, t. III, col. 318-524.

A travers les fouilles palestiniennes, Tell Abou Hawam, Origines de Haïfa : L.-H. Vincent, *R. B.* 1935, p. 416-37.

Les fouilles de Teleilat Ghassoul : L.-H. Vincent, *R. B.* 1935, p. 69-104 et 220-44.

Telelat Ghassoul in Jordantal : R. Köppel, *B.* 1935, p. 241-56.

Teleilat Ghassoul : Mam. Vionnet, *Jérus.* n° 186, juill.-août 1935, p. 101-08.

Fouilles à Tell Douer, Lettres de gens de Lakish à Hoshiahou, commandant de Kiriat-Yearim : *Jérus.* n° 187, sept.-oct. 1935, p. 136.

Examen du rapport sur les fouilles de Doura-Europos : R. D., *Syr.* 1935, p. 97-98.

Les fouilles de Mari : A. Parrot, *Syr.* 1935, p. 1-28, 117-40.

Les fouilles de Ras Shamra : Cl. F. A. Schaeffer, *Syr.* 1935, p. 141-76.

Deux stèles de Ras Shamra portant une dédicace au dieu Dagon : R. Dussaud, *Syr.* 1935, p. 177-80.

Fouilles à Tell el-Amarna : *Jérus.* n° 185, mai-juin 1935, p. 74.

La deuxième campagne de fouilles de Ay (1934) : Judith Marquet-Krause, *Syr.* 1935, p. 325-52.

Rapport préliminaire sur les fouilles de Tépé Sialk, près de Kashan (Iran) : R. Ghirshman, *Syr.* 1935, p. 229-46.

Les dernières fouilles de la basilique de Bethléem : Mam. Vionnet, *Jérus.* n° 183, janv.-fév. 1935, p. 15-19.

Das Alter der neuendeckten Schädel von Nazareth : R. Köppel, *B.* 1935, p. 58-73.

Gethsemani : E. Power, *D. B. S.*, t. III, col. 632-59.

Garizim : P. Antoine, *D. B. S.*, t. III, col. 535-61.

Gabaon : L. Pirot, *D. B. S.*, t. III, col. 533-34.

Le temple de Ramm : R. Savignac et G. Horsfield, *R. B.* 1935, p. 245-78.

III. HISTOIRE ANCIENNE. — *Jéricho et sa chronologie* : L.-H. Vincent, *R. B.* 1935, p. 583-605.

L'art néolithique à Jéricho : John Garstang, *Syr.* 1935, p. 353-57.

Motifs et symboles du IVe millénaire dans la céramique orientale : R. Dussaud, *Syr.* 1935, p. 375-92.

Un dieu cananéen à Tanis, Houroum de Ramsès : Montet et Bucher, *R. B.* 1935, p. 153-65.

Parallèles nouziens aux lois et coutumes de l'A. T. : Cyrus H. Gordon, *R. B.* 1935, p. 34-41. (Sur les tablettes nouziennes, voir *R. B.* 1927, p. 473, 631 ; 1929, p. 305 ; 1930, p. 132).

Une nouvelle lettre d'El-Amarna, d'Aménophis III à Milki-ili, roi de Gézer : R. D. *Syr.* 1935, p. 112.

Alexandre le Grand en Syrie et en Palestine : Abel, *R. B.* 1935, p. 42-61.

La Syrie et la Palestine aux temps des Ptolémées, Ptolémée Ier Soter : Abel, *R. B.* 1935, p. 559-81.

Gerza (Papyrus ptolémaïques) : L. Pirot, *D. B. S.*, t. III, col. 615-32.

Deir Senneh ou le domaine d'Agrippa : Abel, *R. B.* 1935, p. 61-68.

Le costume d'Elie et celui de Jean-Baptiste : P. Joüon, *B.* 1935, p. 74-81.

Sur le voile des femmes dans l'Orient ancien, à propos d'un bas-relief de Palmyre : P. de Vaux, *R. B.* 1935, p. 397-412.

Un curieux ruminant biblique, le Daman : P. Benoît, *R. B.* 1935, p. 581-82.

Mandaïca : P. Joüon, *B.* 1935, p. 339-41.

Les mystères de Dionysos : A. Festugière, *R. B.* 1935, p. 192-211, 366-96.

IV. MANUSCRITS ET VERSIONS. — *Onciale, Ecriture et manuscrits* : H. Leclercq, *D. Arch.*, t. XII, col. 2093-2115.

Une importante découverte papyrologique, fragment d'un évangile du IIe siècle : Huby, *Etudes*, t. 224, p. 763-75.

Un nouvel Evangile du IIe siècle : Edg. R. Smothers, *R. Sc. Rel.* 1935, p. 358-62.

De novo Evangelio recens invento : L. G. da Fonseca, *V. D.* 1935, p. 94-96.

Deux nouveaux textes relatifs à l'Evangile : un fragment grec du Diatessaron *de Tatien, le papyrus Egerton* : Lagrange, *R. B.* 1935, p. 321-43.

Freer (Logion de) : B. Botte, *D. B. S.*, t. III, col. 525-27.

Freer (Manuscrits de) : B. Botte, *D. B. S.*, t. III, col. 527-30.

Freising (Fragments de) : B. Botte, *D. B. S.*, t. III, col. 530-31.

Ferrar (Groupe de manuscrits de) : B. Botte, *D. B. S.*, t. III, col. 272-74.

Texto cesariense o precesariense ? su realidad y su trascendencia en la critica textual del Nuevo Testamento : T. Aviso, *B.* 1935, p. 369-415.

Un prétendu mensonge dans la préface de la Vulgate clémentine : *R. A.* août 1935, p. 240-43.

Aux origines de l'Eglise arménienne, la traduction de la Bible et le témoignage des historiens arméniens : St. Lyonnet, *R. Sc. Rel.* 1935, p. 170-87.

V. ECRIVAINS ECCLESIASTIQUES ET COMMENTATEURS. — *Anciens commentateurs grecs de l'Octateuque* : R. Devreesse, *R. B.* 1935, p. 166-91.

Gélase (Décret de) : G. Bardy, *D. B. S.*, t. III, col. 579-90.

Les homélies d'Astérius sur les Psaumes : M. Richard, *R. B.* 1935, p. 548-58.

*Une autre énigme de l'*Indiculum *de Possidius* : S. M. Zarb, *R. B.* 1935, p. 412-15.

Die syrische Uebersetzung des Titus von Bostra und das « Diatessaron » : A. Baumstark, *B.* 1935, p. 257-99.

The Venerable Bede's knowledge of hebrew : E. F. Sutcliffe, *B.* 1935, p. 300-06.

Germer-Durand : L. Dressaire, *D. B. S.*, t. III, col. 613-15.

Gasquet (S. Em. le cardinal) : L. Pirot, *D. B. S.*, t. III, col. 561-63.

Fonck (L.) : U. Holzmeister, *D. B. S.*, t. III, col. 310-12.

Fillion : A. Robert, *D. B. S.*, t. III, col. 274-76.

Le jubilé du P. Lagrange : Bonsirven, *R. Sc. Rel.* 1935, p. 344-57.

VI. QUESTIONS DIVERSES. — 1° ANCIEN TESTAMENT. — *Der heutige Stand des Pentateuchfrage* : A. Bea, *B.* 1935, p. 175-200.

Ce que je pense du transformisme : P.-M. Perier, *R. A.* janv. 1935, p. 5-22, et fév., p. 129-50.

Moïse et les géologues modernes : A. de Lapparent, *R. A.* octob. 1935, p. 426-34.

Genèse (Décision de la C. B. sur le caractère historique des trois premiers chapitres de la) : Cruveilhier et Pirot, *D. B. S.*, t. III, col. 590-613.

Zur Erklärung von Gen. VI *1-4* : H. Junker, *B.* 1935, p. 205-12.

Der « Dämon sünde » (Gen. IV, 7) : G. E. Closen, *B.* 1935, p. 431-42.

Psaumes (Livre des) : Synave, *D. Théol.*, t. XIII, col. 1093-1149.

Zur Datierung von Ps. 4 : L. Dürr, *B.* 1935, p. 330-38.

Ps. 34 (Vg. 33) : H. Wiesemann, *B.* 1935, p. 416-21.

Ut quid Deus repulisti in finem ? (Ps. 73) : A. Vaccari, *V. D.* 1935, p. 340-45.

Les psaumes du règne de Iahvé XCIII, XCVI-C : J. Calès : *R. Sc. Rel.* 1935, p. 462-89, 582-92.

Le prophète Isaïe, le sang, la foi, le génie : L. Dumeste, *R. B.* 1935, p. 526-47.

Venite, ascendamus ad montem Domini (Is. II, 3 ; Mich. IV, 2) : U. Holzmeister, *V. D.* 1935, p. 110-13.

Veniet desideratus cunctis gentibus (Ag. II, 8) : A. Skrinjar, *V. D.* 1935, p. 355-62.

La maladie de Job : J.-M. Renié, *R. A.* mars 1935, p. 365-67.

Proverbes (Livre des) : L. Bigot, *D. Théol.*, t. XIII col. 908-35.

Les attaches bibliques de Prov. I-IX : A. Robert, *R. B.* 1935, p. 344-65, 502-25.

The Bohairic pericopæ of Wisdom and Sirach : O. H. E. Burmester, *B.* 1935, p. 25-57 et 141-74.

De Judæorum fatis religiosis in libro IV Esdræ : S. Garofalo, *V. D.* 1935, p. 280-88.

Odes de Salomon : H. Leclercq, *D. Arch.*, t. XII, col. 1902-21.

2° NOUVEAU TESTAMENT. — a) Evangiles et Actes des Apôtres. — *La résurrection de Jésus, en réponse à M. Guignebert* : M. Lepin, *R. A.* mars 1935, p. 513-37 ; juin, p. 641-64.

Caïphe et Pilate, le temple de Jehovah : L. D., *Jérus.* n° 183, janv.-fév. 1935, p. 2-5.

Les reliques de la Passion : La couronne d'épines : F. C. et Fr. Br., *Jérus.* n° 183, p. 7-13 ; n° 184, p. 37-46 ; n° 185, p. 71. — *Le « Volto Santo de St-Pierre de Rome »* : F. P., *Jérus.* n° 188, p. 165-68.

Le Saint Suaire de Turin, bibliographie : *R. A.* juin 1935, p. 763.

Le Saint Suaire de Turin d'après les travaux récents : J.-M. Renié, *R. A.* nov. 1935, p. 546-66.

Quot pueros urbis Bethlehem Herodes rex occiderit (Matth. II, 16) : U. Holzmeister, *V. D.* 1935, p. 373-79.

Les ouvriers de la onzième heure : G. de Raucourt, *R. Sc. Rel.* 1935, p. 492-95.

« Non vos estis qui loquimini » (Matth. X, 18) : F. X. Porporato, *V. D.* 1935, p. 302-11.

Oraison dominicale, texte et variantes, ostrakon et papyrus : H. Leclercq, *D. Arch.*, t. XII, col. 2244-55.

« Obtulerunt pro eo par turturum aut duos pullos columbarum » (Luc. II) : F. X. Porporato, *V. D.* 1935, p. 35-40.

« In loco qui dicitur Lithostrotos » (Jo. XIX, 13) : L. Pujol, *V. D.* 1935, p. 180-86, 204-07, 233-37.

Le lavement des pieds et la réponse de Jésus à S. Pierre (Jo. XIII, 4-10) : Braun, *R. B.* 1935, p. 22-33.

Valeur historique des Actes des Apôtres : J.-M. Renié, *R. A.* juillet 1935, p. 24-37.

La translation du sabbat au dimanche : *R. A.* sept. 1935, p. 373-74.

Venue de S. Pierre à Rome : G. Glez, *D. Théol.*, t. XIII, col. 262-66.

Le catholicisme en Galilée : E. Briand, *Jérus.* n° 184, mars-avril 1935, p. 33-36.

Mes études sur la question synoptique : P. Vannutelli, *R. A.* janv. 1935, p. 62-68 ; *suivies d'observations de J.-M. Renié,* p. 69-72.

b) Epîtres et Apocalypse. — *A propos de la mystique de S. Paul* : J.-B. Colon, *R. Stras.* 1935, p. 157-83 et 325-53.

Explication (par Fl. Ogara en *V. D.* 1935) de Rom. VI, 3-11, 19-23 : p. 194-203 ; — Rom. XI, 33-36 : p. 164-171 ; — Rom. XII, 1 : p. 5-14 ; — Rom. XIII, 8-10 : p. 41-47 ; — I Cor. X, 6-13 : p. 227-32 ; — Gal. IV, 22-31 : p. 67-76 ; — Ephes. III, 13-21 : p. 260-70 ; — Ephes. IV, 1-6, 23-28 : p. 292-301 ; — Philip. I, 6-11 : p. 324-30 ; — Philip. II, 5-11 : p. 99-109 ; — Tit. II, 11-15 ; III, 4-7 : p. 363-72 ; — Jac. I, 17-21, 22-27 : p. 130-38. (Ce sont des notes homilétiques sur ces épîtres des Dimanches).

Rettifica su Eph. I, *1* : S. Garofalo, *B.* 1935, p. 342-43.

Hébr. I, *6* : A. M. Vitti, *V. D.* 1935, p. 15-21.

Hébr. II, *14* : A. M. Vitti, *V. D.* 1935, p. 312-18.

Jac. I, *1*, *« Jacobus Dei et Christi servus »* : Th. Orbiso, *V. D.* 1935, p. 139-43, 172-79, 271-79.

Les sept Esprits (Apoc. I, 4 ; III, 1 ; IV, 5 ; V, 6) : A. Skrinjar, *B.* 1935, p. 1-24 et 113-40.

« Virgines enim sunt » (Apoc. XIV 4) : A. Skrinjar, *V. D.* 1935, p. 331-39.

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — Tanquerey, dans sa *Synopsis Theologiæ Moralis et Pastoralis*, 1927, t. II, p. 458, n° 637, à propos des vérités nécessaires de nécessité de moyen, écrit : « Adultus qui *primum* justificatur *explicite* credere debet; ei autem qui *jam* credidit, sufficit *implicite* credere. »

L'*Ami*, à ce sujet, pourrait-il me dire si l'ignorance est comparable à l'oubli et si quelqu'un qui autrefois connaissait les vérités nécessaires de nécessité de moyen, mais qui maintenant les a oubliées, peut être absous sans les avoir apprises de nouveau, ou sans qu'on les lui rappelle ? Je parle surtout des mystères

de la Sainte Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption qu'en pratique on doit connaître. puisqu'en matière de salut « tutior pars sequenda est. »

R. — La difficulté qui vous arrête n'eût pas existé si vous aviez songé à vous reporter au n° 139 du même volume, où traitant de l'ignorance Tanquerey ajoute : « Sed, in re *morali*, principia quæ de *ignorantia* trademus, *errori, oblivioni* et *inadvertentiæ* applicari possunt, cum hoc tamen discrimine quod facilius excusatur inadvertentia, propter humanæ mentis infirmitatem. »

Une fois admises et enregistrées dans la mémoire, les deux vérités révélées concernant l'existence de Dieu et sa rémunération sont difficilement oubliables. Mais on conçoit plus facilement que puisse s'effacer la notion de la Sainte Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption. Puisque pratiquement il faut les savoir et les croire comme si elles étaient nécessaires de nécessité de moyen, le confesseur a le devoir de dissiper le doute éprouvé en face d'un pénitent qui paraît les avoir oubliées. En absolvant, il exposerait le sacrement au péril de nullité, et manquerait ainsi gravement au respect dû aux choses saintes. De plus il grèverait sa propre conscience d'un lourd péché en laissant aller un pénitent dont le salut est compromis. Il doit donc interroger.

De nos jours, le confesseur peut rencontrer des pénitents qui ignorent ces vérités probablement nécessaires de nécessité de moyen. Les uns sont des simples *(rudes)*, les autres des négligents. Ils les ont apprises au temps de leur jeunesse, mais soit déficience naturelle de leur mémoire, soit négligence coupable ou innocente, ils les ont oubliées. Bref, ils ne les savent plus. Comment alors pourraient-ils produire à leur égard un acte de foi explicite quand le précepte de la foi les y oblige, ou même implicite comme dans un acte de contrition ? Ils sont donc dans l'impossibilité d'apporter au sacrement de pénitence les dispositions nécessaires pour en recevoir le bénéfice. La laïcité, l'irréligion, l'indifférence en matière de foi ont rendu plus nombreux de nos jours qu'en d'autres temps ces sortes de pénitents.

Est-ce à dire que le confesseur devra interroger la plupart de ses pénitents ? Il ne faut rien exagérer. Il interrogera ceux à l'égard desquels il a un doute fondé, v. g. ceux qui ne savent plus faire leur acte de contrition, qui hésitent en faisant le signe de la croix, qui n'ont pu réciter le « Je confesse à Dieu, » ceux dont les réponses trahissent une ignorance profonde des choses élémentaires.

L'interrogation fera la lumière sur l'état du pénitent. Souvent, avec les simples en particulier, elle révèlera qu'ils savent encore, sans pouvoir en rendre compte, les vérités nécessaires ; ceux-là ont la foi. D'autres ne savent réellement plus, mais le souvenir leur revient vite avec la conversation du confesseur. Ceux-ci n'avaient plus la foi, perdue généralement par une négligence grave, peut-être par un péché formel contre cette vertu, parfois même sans péché (chose possible, selon de doctes théologiens). Ils étaient en péril de damnation.

A ces derniers le confesseur ne pourra pas donner l'absolution avant de les avoir instruits. La chose sera facile, puisqu'il s'agit seulement de remettre en mémoire des connaissances oubliées. Le confesseur le fera sur-le-champ. A mesure qu'il parlera, le pénitent fera un acte de foi sur les vérités rappelées. Mieux encore, le confesseur demandera au pénitent de réciter avec lui le formulaire de la foi catholique et les principales prières, pour terminer par l'acte de contrition. En toute sûreté, il pourra alors donner l'absolution. Qu'importe qu'il ait la crainte de voir son pénitent retomber dans son ignorance crasse ! Il ne s'arrêtera pas à ce scrupule. Car le pénitent actuellement bien disposé reçoit la grâce du sacrement, qu'il conservera si, sans négligence coupable, il venait encore à oublier les vérités rappelées.

Q. — Ici, à la campagne, quand ont lieu des enterrements de 1re classe qui exigent la présence d'un diacre et d'un sous-diacre, il faut faire appel à des confrères voisins.

Il va de soi que les confrères sont retenus à déjeuner.

Le tarif officiel prévoit bien une indemnité spéciale pour le diacre et le sous-diacre obligés à un déplacement qui dépasse certaine distance, mais il ne fait aucune allusion aux frais que doit subir le curé qui reçoit ses confrères à midi.

Ne serait-il pas équitable de majorer quelque peu (v. g. de 15 à 20 f.) le chiffre global de la redevance due par la famille du défunt ?

Certains confrères répondent *oui* et sans scrupule font cette majoration. Ils en ont d'autant plus le droit, disent-ils, que les paroissiens ne peuvent que trouver très naturelle cette manière d'agir, et qu'ils seraient assez en peine d'héberger eux-mêmes les prêtres venus du dehors.

Lesdits confrères raisonnent-ils juste ?

R. — La question renferme les éléments de la réponse.

La justice et l'équité sont deux vertus distinctes, bien que la seconde soit une partie potentielle de la première.

Serait-il *équitable* de majorer quelque peu le tarif global des frais funéraires dans le cas proposé ? En répondant *oui*, les confrères ont donné une bonne réponse, dont les arguments à l'appui ne peuvent que montrer le bien-fondé.

Mais, en faisant « sans scrupule cette majoration, » ils agissent contre la justice commutative.

Pourquoi ?

La justice commutative est celle qui préside aux contrats. Elle exige le dû strict : ni plus, ni moins. Si donc le tarif des funérailles de 1re classe est fixé à 100 fr., par exemple, c'est 100 fr. que le curé doit demander, et pas un sou de plus.

L'équité est une justice dans un sens large, diminué. Elle est une convenance, non pas une exigence. Or, il est convenable que le curé retienne à déjeuner les confrères venus pour lui rendre service, mais il n'y est pas obligé, et hormis les honoraires fixés par le tarif, il ne leur doit rien.

S'il est convenable qu'il les retienne à sa table, et se mette ainsi en frais pour être agréable à une famille, il est convenable aussi que cette famille le dédommage. Mais ce dédommagement, n'étant pas inscrit dans le marché, n'est pas un dû. C'est pourquoi le curé ne peut l'inscrire dans la note à payer.

Que faire ?

Avec des paroissiens intelligents, la chose est facile. S'ils n'offrent pas d'eux-mêmes spontanément les frais du déjeuner, il est facile de glisser une allusion en conversation : *intelligenti pauca*.

Avec les autres — oh ! bien rares — il faut y aller *ore rotondo*, et leur dire : « Je veux bien demander des confrères pour remplir les offices de diacre et sous-diacre, mais les retiendrez-vous à déjeuner ou bien *dois-je* les retenir moi-même ? » La réponse écartera tout doute. Si on vous laisse le « devoir » de les retenir, c'est évidemment qu'on accepte implicitement d'en solder les frais. Alors vous aurez le droit de les porter en compte.

Q. — Deux élèves se scandalisent, puis, repentants, ils se poussent l'un l'autre à voir un confesseur. Ils reçoivent tous deux le conseil de se dénoncer au Préfet de discipline ; tous les deux se promettent l'un à l'autre de ne pas suivre ce conseil (simple conseil). Le Préfet, quelques semaines après, parlant un jour à l'un d'entre eux, *fait mine de tout savoir* et lui fait avouer au for externe le scandale passé et réparé... Quelques jours après, il opère de la même façon auprès du second jeune homme et avec le même succès... Les deux jeunes gens se parlent alors l'un à l'autre pour s'adresser de mutuels reproches... et constatent qu'ils avaient été tous deux fidèles à leur promesse (ils s'en étaient doutés à certaines questions maladroites du Préfet sur les circonstances du scandale) ; ils concluent : « Un confesseur a violé le secret sacramentel, car autrement le Préfet ne se serait jamais douté de rien, ne pouvait même jamais s'en douter » (et leur raisonnement est apparemment très juste). Depuis lors, défiance très vive contre *tout* confesseur, compliquée de tentations très fortes contre la *foi*...

1° Les confesseurs sont-ils sans défense contre cette conclusion des deux jeunes gens, conclusion réellement et entièrement injuste, bien qu'apparemment logique ?

2° Que pourrait conseiller un confesseur si l'un ou l'autre jeune homme venait lui demander conseil ?

3° Si le Préfet de discipline, qui n'a pas la juridiction, connaissait d'une façon sûre les conséquences réelles (supposez une apostasie) de son enquête indiscrète et jugée odieuse, commettrait-il un péché en la faisant ?

R. — Etrange coïncidence, qui ferait volontiers croire que le diable s'en est mêlé ! Mais que faire contre ces coups du hasard, sinon de nous confier avec humilité à Celui qui, pour sa plus grande gloire, gouverne en maître souverain, avec une sage providence, toutes les causes secondes, libres ou nécessaires, morales ou physiques ? Il est vrai que le cas est *supposé*. Et cela nous met à l'aise !

Eh bien ! oui, dans les conjonctures imaginées, les confesseurs seraient sans défense. Le secret sacramentel qui les lie ne leur permettrait aucune intervention. Ils devraient laisser peser sur eux le soupçon grave et injuste, malheureusement survenu avec une apparence de logique dans l'esprit de leurs pénitents. Toutefois, s'ils étaient accusés au for externe d'avoir violé le secret de la confession, il leur serait loisible de recourir à la justice des tribunaux. Il est probable alors que les débats feraient la lumière, car le Préfet de discipline en qualité de témoin serait amené à dire sur quels indices il a procédé à une enquête, plaidant le faux pour savoir le vrai. Sans cela, les pénitents dussent-ils en perdre la foi, les confesseurs se tairont ; ils ne sont pas cause, mais occasion bien accidentelle de ce qui arrive. Périsse la foi d'un individu plutôt que n'arrive une trahison du secret de la confession !

Mais les pénitents ne seraient pas excusables, et c'est à eux-mêmes seuls que serait imputable leur apostasie. Car, dans l'hypothèse même d'une trahison réelle du secret de la confession, ils ne seraient pas justifiés de céder au scandale donné. La charité bien comprise leur dicterait le pardon de l'injure. Il faut se rappeler qu'il n'est pas de tentation au-dessus des forces humaines, car la grâce suffisante pour en triompher n'est jamais refusée à qui la demande avec humilité. Et c'est tout d'abord ce que devrait dire le nouveau confesseur consulté.

Après quoi, il mettrait en garde les pénitents, malgré les apparences en leur faveur, contre une conclusion tirée de prémisses dont ils n'ont pas pu contrôler la vérité. Pourquoi le hasard n'aurait-il pas joué contre eux ? Pour se faire accusateur, il faut avoir la certitude, d'autant plus ferme que l'accusation est plus grave. Or, il reste toujours qu'ils n'ont pas vérifié la source d'information du préfet de discipline. Leur conclusion est basée sur une supposition : que leur faute n'avait laissé aucun indice qui permît de la faire soupçonner, hormis la révélation des confesseurs. Or, c'est faux, puisque l'attention du préfet de discipline a été attirée par quelque indice, ou bien par l'action providentielle d'un heureux hasard. Devant le mystère, ils devraient faire confiance à Dieu qui permet pour eux cette rude épreuve, d'où ne manquera pas de sortir pour les vainqueurs un grand bien.

Quant au préfet de discipline, il ne serait pas excusable de faire une enquête qu'il juge lui-même indiscrète. Ce serait une faute d'imprudence. Et si, en plus, il en prévoyait l'odieux pour ceux qui la subissent, son imprudence serait certainement grave, et se compliquerait d'une injustice. Faute très grave enfin, s'il en prévoyait des conséquences très graves pour la foi des inculpés. Une indiscrétion est une injustice et la gravité s'en mesure au dommage réellement causé. Or, un scandale donné ou occasionné, une grave tentation amorcée sont un grave dommage pour ceux qui les subissent. Dommage qui ensuite devrait être réparé, en déclarant aux victimes, au besoin avec serment, qu'elles se trompent en soupçonnant une violation de secret sacramentel à la base de l'indiscrète investigation.

Q. — Un pénitent, à Pâques, tient à un confesseur étranger à la paroisse le langage suivant : « Depuis plusieurs années j'étais privé des sacrements parce que je suis — ou plutôt *j'étais* — ligueur d'A. F. La Ligue ayant été dissoute par le gouvernement, la censure attachée à l'adhésion à cette Ligue disparaît avec elle et aussi les raisons de me refuser l'absolution. »

Le confesseur, estimant que la fréquentation des réunions de la Ligue est devenue, en effet, matériellement impossible à son pénitent et, par ailleurs, sacerdotalement apitoyé sur la situation spirituelle de celui-ci, aurait-il le droit de profiter de cette porte « ouverte », sans regarder de trop près à la clef qui l'a ouverte ?

Les Ligueurs d'A. F. se trouvent-ils dispensés aujourd'hui des sentiments de contrition et de ferme propos qu'on exigeait d'eux la veille d'une dissolution légale qui n'existe pas, on le sent bien, ni à leurs yeux ni à ceux de leurs chefs ? Leur « péché public » aurait-il disparu avec la fameuse « censure » invoquée par notre ligueur ?

Que penser, surtout, du confesseur qui absoudrait purement et simplement, en s'affranchissant des précautions susdites ?

R. — Le confesseur qui absoudrait le partisan d'Action Française dans les circonstances décrites par vous serait victime d'une grave méprise.

Officiellement, la Ligue est dissoute ; officiellement il n'y a plus de ligueurs. Mais le mouvement d'A. F. continue comme par le passé. Ce qui a disparu, c'est le cadre officiel, l'étiquette qui servait à désigner le mouvement et ses adhérents. Il fallait bien, pour être reconnu juridiquement, avoir une dénomination sociale. Le mouvement doctrinal groupait donc ses adhérents sous la dénomination de Ligue d'Action Française. Pour condamner le mouvement doctrinal, le Saint-Siège s'est servi du nom sous lequel il se faisait connaître. Mais sous le nom, qui n'est que l'étiquette officielle externe, c'est la doctrine, le mouvement, les agissements qui étaient l'objet de la condamation.

« La Ligue est dissoute et il n'y a plus de ligueurs. » — Distinguons : il n'y a plus de ligueurs matériels, *concedo ;* il n'y a plus de ligueurs formels, *nego.* La décision du 8 mars 1927 portant les sanctions au for interne et au for externe visait les fidèles désignés par la question posée, à savoir : 1° qui lisent habituellement le journal l'*Action Française,* ou y restent abonnés malgré les avis contraires qu'ils reçoivent ; 2° qui, en tant que ligueurs, mènent le mouvement en faveur du journal, des doctrines fausses de l'A. F., ou en faveur des dirigeants d'A. F., qu'ils s'obstinent à conserver pour leurs chefs ; 3° qui continuent à subventionner avec ostentation ou en secret l'A. F.

Si, pour échapper aux sanctions ecclésiastiques, il suffisait de changer de nom, les délinquants auraient beau jeu. Les partisans d'A. F. n'auraient pas eu besoin d'attendre la dissolution officielle de leur Ligue, il leur eût suffi de prononcer eux-mêmes cette dissolution et de rétablir aussitôt la Ligue sous un autre nom. Les fidèles donc qui, après dissolution de la Ligue, continuent « de mener le mouvement en faveur du journal, des doctrines fausses, ou en faveur des dirigeants d'A. F. qu'ils s'obstinent à conserver pour leurs chefs, » sont ces mêmes fidèles qui hier, sous le nom de ligueurs, aujourd'hui sans ce nom, tombent toujours sous le coup des sanctions ecclésiastiques.

Pas plus aujourd'hui qu'hier, les confesseurs ne sauraient les absoudre tant qu'ils n'ont pas fait aux ordres de l'Autorité ecclésiastique une soumission sincère, et réparé convenablement le scandale qu'ils auraient pu donner. En les absolvant purement et simplement comme les autres pénitents, les confesseurs commettraient une grave désobéissance et seraient passibles des sanctions portées par le décret de la S. Pénitencerie du 16 novembre 1928 (*Ami* 1929, p. 5) et sa réponse du 8 mars 1927 (*Ami* 1927, p. 260).

Q. — Il n'est pas permis de demander en confession le nom du complice avec qui le pénitent a péché. Mais les péchés contre le mariage n'y obligent-ils pas quelquefois ?

R. — Deux graves motifs militent en faveur du silence gardé par le pénitent et respecté par le confesseur à l'égard du complice. Le pénitent qui fait connaître indûment son complice commet une médisance. Le confesseur, en demandant le nom, se fait instigateur de médisance et scandalise le pénitent. Il risque de rendre odieuse la confession et d'en éloigner ainsi les fidèles.

Pour ces motifs, l'Eglise, s'inspirant des décisions antérieures de Benoît XIV (Constitutio *Suprema* de 1745 ; *Ubi primum* de 1746 ; *Ad eradicandum* de 1746) et de Pie IX (Constitutio *Apostolicæ Sedis),* a formulé la règle suivante, au canon 888 § 2 : « Caveat omnino (sacerdos in audiendis confessionibus) ne complicis nomem inquirat, ne curiosis aut inutilibus quæstionibus, maxime circa sextum Decalogi præceptum, quemquam detineat, et præsertim ne juniores de iis quæ ignorant imprudenter interroget. »

Voilà qui est très clair. Sous aucun prétexte, pas plus pour un bon motif que par curiosité, le confesseur ne demandera à connaître le nom du complice, en quelque matière peccamineuse que ce soit, spécialement en celle qui relève du 6e commandement.

Mais il semble pourtant qu'en des cas particuliers, on ne puisse faire autrement. Pour assurer l'intégrité de la confession, les questions tendant à provoquer l'aveu d'une fornication incestueuse ou sacrilège amèneront presque fatalement la découverte du complice. Comment concilier la loi de l'intégrité avec la défense de l'Eglise ?

Distinguons l'interrogation directe qui porte sur le complice, par exemple : « Avec qui avez-vous commis ce péché, avec quel camarade ? » ou plus formellement encore : « Dites-moi le nom de ce camarade, » et l'interrogation indirecte qui porte sur la qualification du complice, ou les circonstances du péché, par exemple : « La personne avec qui vous avez péché était-elle mariée, liée par un vœu de chasteté ? » ou bien : « Pouvez-vous éviter de rencontrer cette personne avec laquelle vous avez péché ? »

La première interrogation est formellement